



FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE
Membre de l'Association Internationale de la Libre Pensée (IAFT-AILP)
10/12 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 PARIS –
Tél. : 01 46 34 21 50 – Fax : 01 46 34 21 84
libre.pensee@wanadoo.fr – <http://www.fnlp.fr>



<https://fr-fr.facebook.com/federationnationalelibrepensee>



@LibrePenseur5

La guerre des Crèches ? Episode II – Le retour

Les médias en ont fait leur chou gras. Mais la messe n'est pas encore dite, même celle de Noël. Beaucoup se réjouissaient (trop rapidement) des conclusions du Rapporteur du Conseil d'Etat, il faudra (sans doute), tout aussi rapidement qu'ils déchantent. Voir l'article du *Figaro* du 27 octobre 2016.

En effet, si le Conseil d'Etat devait suivre les conclusions du rapporteur, cela aurait deux inconvénients majeurs :

- Cela ne mettrait pas fin à la cacophonie juridique, comme il est indiqué dans le communiqué de la **Libre Pensée**. On serait réparti pour un marathon judiciaire qui n'aurait pas de fin et on se demanderait, in fine, qui franchirait la ligne d'arrivée.
- Cela mécontenterait tout le monde. Les laïques et les libres penseurs qui veulent une application stricte (sans géométrie variable selon la religion concernée) du principe de laïcité, mais aussi les croyants. A quoi servirait une crèche sans Jésus, Marie et Joseph ? Cela ne serait qu'un produit commercial sans saveur, light en quelque sorte.

La voie de la sagesse laïque (la concorde civile) est d'indiquer qu'aucun signe religieux, d'aucune sorte, n'a sa place dans les bâtiments de la République, au nom du principe de neutralité de l'Etat et de la sphère publique. Il y a tellement de place ailleurs pour ce faire. De plus, cette présence de crèches dans les bâtiments publics n'est pas une « tradition », elle est tout à fait récente, du fait du prosélytisme de quelques-uns qui veulent insidieusement remettre en cause la loi de 1905.

C'est une manœuvre politique de quelques « politiques » pour attirer les voix des croyants pour leurs basses œuvres. Si la religion était réduite à recourir à l'onction de la République pour exister, quelle meilleure démonstration de son inutilité et de son caractère factice. Ce n'est donc rendre service à personne que de mener cette « guerre des crèches », inutile, stérile, contre-productive et totalement anti-laïque.

Puisse la raison (laïque) l'emporter.

Pour vous faire un point de vue raisonné, consulter cette rubrique sur le site de la Libre Pensée :

<http://www.fnlp.fr/evenements/la-question-des-crèches-chrétiennes-dans-les-batiments-officiels-de-la-republique.html>

